MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

BURKINA FASO
----UNITE-PROGRES-JUSTICE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT DE L'ETAT

Ouagadougou, le 10 7 JAN 2022

DIRECTION DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

22-00035

/MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de recrutement sur mesures nouvelles spéciales de quarante (40) Préparateurs d'Etat en Pharmacie pour le compte du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et du Bien-être, session 2021.

Ce sont:

PRÉPARATEURS D'ETAT EN PHARMACIE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	GUIGMA GISÈLE	2107_0716_3593_5210	в4393996	15/09/94
20	ILBOUDO ESTHER	2105_0916_3532_7257	В6618316	20/08/96
2°	OUEDRAOGO ALIMATA	2101_1516_3534_0390	B11147254	31/12/85
4 °	ZONGO YAMYIDIGRI ABDOU KADERE	2125_2616_3553_4517	В9532018	02/10/90
5°	KONATE JUSTINE	2110_1116_3534_9299	B9464120	03/12/98
6°	OUEDRAOGO ROLAND	2118_1516_3554_9335	B11410617	25/05/00
7°	GONDE MOUSSA	2113_0716_3571_9630	В6630454	01/12/90

Arrêté la présente liste à 7 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours dans les dix (10) jours ouvrables suivant la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et du Bien-être.

> Pour le Ministre et par délégation, le Secrétaire Général

> > Souleymane LENGANE

1